

# DEMANDE D'ADHESION

## Saison 2022/2023

© Seule la remise du dossier complet permet l'accès aux cours

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Profession : \_\_\_\_\_

Pour une meilleure communication avec New'Fit, merci de bien vouloir nous communiquer :

n° de téléphone portable : \_\_\_\_\_

Mail (en lettre capitale) : \_\_\_\_\_

Je donne mon accord pour que New'Fit utilise mon image (photos, vidéos) sur les supports : papier, internet (site et page Facebook de New'Fit) : OUI  NON

J'autorise l'association New'Fit à recueillir les informations de ce formulaire dans un fichier pour la gestion du fichier des adhérents. Elles sont conservées pendant 1 an et sont destinées à l'usage exclusif de l'association New'Fit. Vos données sont gérées par les membres du bureau et consultables par les coachs. Conformément à la loi, je peux exercer mon droit d'accès aux données me concernant et les faire rectifier ou supprimer en contactant : newfit@orange.fr ou New'Fit 35 rue de Dijon 52000 Chaumont.

J'autorise le club à me transmettre des informations par courriers, mails et sms

Date de la demande :

Signature :

+ au VERSO

La présente demande d'adhésion est à rendre accompagnée **OBLIGATOIREMENT** des pièces suivantes :

- licence sport pour tous (à compléter sur place)
- 1 photo pour les nouveaux inscrits
- certificat médical d'aptitude à la pratique du Fitness (moins d'un an ou questionnaire santé pour ceux qui ont fourni un certificat médical de moins de 3 ans)
- règlement intérieur signé (au verso)
- carte d'étudiant pour les lycéens ou étudiants
- dernière attestation pôle emploi pour les demandeurs d'emploi
- licence FFtri en cours pour les licenciés de l'Ecac Triathlon, licence FFr en cours pour les licenciés de Tomb Raiders

TARIF à l'année :

Adulte	240 €	Licencié Ecac Triathlon	85 €
Si adhérent 2021/2022	220 €		
Etudiant/demandeur d'emploi	200 €		
Si adhérent 2021/2022	180 €		
Duo (2 personnes vivant sous le même toit avec justificatif)	325 €		

Paiement de l'adhésion à l'ordre de New'Fit pour les chèques bancaires datés au dos le 15 ou le 30 du mois (maximum en 4 fois jusqu'au 30/05/2022).

### Cadre réservé à New'Fit

- Dossier renouvellement  Nouveau dossier  étudiants  demandeurs d'emploi
- Certificat Médical  Questionnaire santé
- Photos  Licence Sports pour Tous  Licence FFTRI

Montant réglé : \_\_\_\_\_€

Mode de règlement :  \_\_\_\_\_x Chèque(s)  Espèces  Chèque(s) vacances n°

Coupons sport n°  Chèques sport de la ville :

voir verso

Photo  
(obligatoire)





## Règlement Intérieur New'Fit

- New'Fit est une association sportive, loi 1901.
- Toute adhésion à New'Fit est assujettie à une cotisation comprenant une licence FF Sports pour tous.
  - Les cotisations sont des contributions à la vie de l'association, versées en début d'année pour l'intégralité de la saison sportive.
  - L'adhésion n'est donc pas "un achat de prestation de service" sportive délivrée à l'unité (New'Fit est une association à but non lucratif) mais une cotisation décidée collectivement en Assemblée Générale pour contribuer au bon fonctionnement de l'association.
- La demande d'adhésion à New'Fit est soumise à l'approbation du Conseil d'Administration (CA). Toute demande pourra être rejetée sans avoir à en justifier les raisons.
- New'Fit se réserve le droit de limiter le nombre d'adhésions afin de préserver le bon fonctionnement de l'association.
- Aucune licence ne sera remise sans l'acquittement intégral de cette cotisation et du certificat médical.
- Une réduction de 20 € sera appliquée au renouvellement de l'adhésion avant le 30 juin 2022 uniquement si le règlement s'effectue en chèque bancaire ou espèces (Ce tarif ne peut s'appliquer aux adhérents qui règlent par chèque sport, chèque vacances, etc.). Le dossier devra être complet pour bénéficier de cette réduction.
- Tous nos cours sont assurés par des bénévoles, formés brevet d'Etat, instructeurs les Mills, CQP. Pour des raisons d'organisation les créneaux horaires de chacun ne sont pas définis ou fixés.
- Les cours peuvent être annulés, déplacés ou remplacés pour des raisons professionnelles ou de disponibilités des salles de la Maison des Associations ainsi qu'en cas de force majeure (pandémie, couvre-feu, insalubrité des locaux...).
- Les coachs de New'Fit devant suivre des formations LesMills et autres (dates non prévues à l'avance), les cours pourront être annulés.
- Un minimum de 5 personnes est nécessaire pour que les cours aient lieu.
- Pour les cours de RPM il sera obligatoire de réserver son vélo un cours à l'avance.
- Pour les cours avec matériel ou avec réglage, il faut arriver 15 minutes avant le cours pour l'installation.
- Les places sont limitées en BODYPUMP le jeudi soir à 15 personnes pour des raisons de sécurité.
- New'Fit se réserve le droit de modifier le planning.
- New'Fit met à votre disposition "un blog internet" et une page facebook sur lesquels vous trouverez toutes les informations relatives à l'activité, à la vie de l'association.
- Des vestiaires et douches sont mis à disposition (au rez-de-chaussée : salles d'activités de la Maison des Associations).
- Pour tous les cours une tenue correcte est exigée : 1 paire de chaussures propres (uniquement pour intérieur), 1 serviette, 1 bouteille d'eau, 1 tapis personnel (pas de prêt de tapis par New'Fit)
- Tous les sacs devront rester dans les casiers prévus à cet effet dans chaque vestiaire, prévoir un cadenas. Les vestiaires étant à la disposition de toutes les associations accueillies à la maison des associations, aucun effet personnel ne doit être laissé dans les vestiaires ou casiers.
- Tout adhérent est tenu de respecter les locaux et le matériel mis à disposition par l'association.
- En cas de besoin, tout adhérent peut contacter le CA (newfit@orange.fr) qui se tient à la disposition de tous. Sandra, Mireille, Marie-Pierre, Alexandra sont à votre écoute.
- Toute personne ne respectant pas le règlement et/ou ayant un comportement jugé irrespectueux par le CA de New'Fit sera radiée de l'association (article 10 des statuts).
- Les cours ne seront pas assurés pendant les vacances scolaires de Noël, jours fériés, lors des week-ends de ponts ainsi que pendant les périodes de fermeture qui seraient imposées par la maison des associations.
- New'Fit se réserve le droit d'annuler des cours pour assurer la sécurité et la santé des adhérents.
- Pour les vacances de la Toussaint, Hiver et Pâques, New'Fit ne proposera qu'une semaine de cours avec planning allégé suivant le planning d'ouverture de la Maison des Associations. Les adhérents devront s'inscrire, il faudra un minimum de 5 personnes pour que le cours ait lieu.
- Pour les vacances d'été New'Fit fermera 6 semaines, il sera proposé un planning allégé pendant les semaines restantes. Les adhérents devront s'inscrire, il faudra un minimum de 5 personnes pour que le cours ait lieu.
- New'Fit ne procède à aucun remboursement quelles que soient les circonstances.
- Vitalité, convivialité, bien être, bonne humeur, esprit sportif et la motivation seront au rendez-vous chez New'Fit.
- Une copie de ce règlement est consultable sur le blog de New'Fit : <http://www.newfitchaumont.com/>.
- Chaque adhérent s'engage à respecter le règlement intérieur et les statuts de New'Fit (consultables sur le blog de l'association).
- New'Fit est couverte en responsabilité Civile à la MAIF.
- Je déclare avoir été informé(e) par mon Club des risques liés à la pratique du sport dans le cadre des activités Sports pour Tous, et avoir pris connaissance de la notice d'information sur les assurances Accident Corporel proposées par le Club.

L'Equipe New'Fit vous remercie de la confiance que vous leur accordez et vous souhaite de passer des moments inoubliables en notre compagnie.

